

Politique d'aide financière de Capital Health Résumé en langage clair

La politique/le programme d'aide financière de Capital Health (FAP) existe pour offrir aux patients admissibles des services de santé partiellement ou entièrement offerts à prix réduits, fournis par Capital Health. Les patients à la recherche d'une aide financière doivent déposer une demande auprès du programme, qui est résumé dans le présent document.

<u>Services admissibles</u> – Services de santé fournis par Capital Health et facturés par Capital Health. La FAP s'applique uniquement aux services facturés par Capital Health. Les autres services qui sont facturés séparément par d'autres prestataires, comme des spécialistes ou des laboratoires, ne sont pas admissibles en vertu de la FAP.

<u>Patients admissibles</u> – Patients qui reçoivent des services admissibles, envoient un formulaire de demande d'aide financière dûment rempli (incluant les justificatifs/informations requis), et sont jugés admissibles à l'aide financière par Capital Health.

<u>Comment déposer une demande</u> – La FAP et le Formulaire de demande connexe peuvent être obtenus/complétés/renvoyés comme suit :

- 1. Se procurer les documents au bureau principal d'enregistrement des patients ambulatoires de Capital Health ou au bureau du caissier.
- 2. Demander l'envoi des documents par courrier, en appelant le service des comptes patients de Capital Health au 609-394-6023.
- 3. Demander les documents par e-mail ou en personne : Bureau du caissier de Capital Health dans le hall principal du Capital Health Regional Medical Center, situé à 750 Brunswick Avenue, Trenton, NJ 08638 ou au premier étage du Capital Health Medical Center Hopewell situé à One Capital Way, Pennington, NJ 08534. (La politique d'aide financière de Capital Health est également disponible sur demande par courrier ou en personne, dans ces deux établissements.)
- 4. Télécharger les documents sur le site web de Capital Health : https://www.capitalhealth.org
- 5. Renvoyer par courrier les demandes dûment remplies (avec tous les justificatifs/informations stipulés dans les instructions de la demande) à : Capital Health's Patient Accounts Department, 750 Brunswick Avenue, Trenton, NJ 08638 ; ou les remettre en personne à l'une des adresses indiquées au point n°3 ci-dessus.

<u>Détermination de l'admissibilité à l'aide financière</u> – En règle générale, les personnes admissibles sont admissibles à l'aide financière, selon un barème mobile, lorsque leur revenu familial est inférieur ou égal à 200 % des Directives fédérales de pauvreté du Gouvernement fédéral (FPG). <u>L'admissibilité à l'aide</u>

financière signifie que les personnes admissibles verront leurs soins entièrement ou partiellement pris en charge, et qu'elles ne seront pas facturées plus que les « Montants généralement facturés » (AGB) aux personnes assurées (AGB, tel que défini dans l'IRC Section 501 (r) par l'Internal Revenue Service). Les niveaux d'aide financière, basés exclusivement sur le revenu familial et les FPG, sont :

- Revenu familial entre 0 et 200 % des FPG
 Aide financière complète ; \$0 facturable au patient.
- Revenu familial entre 200 et 300 % des FPG
 Aide financière partielle ; l'AGB est le maximum facturable au patient.

Remarque: d'autres critères au-delà des FPG sont également pris en compte (c.-à-d., disponibilité de liquidités ou d'autres actifs susceptibles d'être convertis en liquidités, et revenu mensuel net excédentaire par rapport aux dépenses mensuelles du foyer), lesquels pouvant constituer des exceptions à ce qui précède. Si aucun revenu familial n'est rapporté, des informations seront requises quant à la façon dont les besoins quotidiens sont assurés. Le service des comptes patients de Capital Health examine les formulaires de demande dûment complétés et détermine l'admissibilité à l'aide financière conformément à la Politique d'aide financière de Capital Health. Les formulaires de demande incomplets ne sont pas étudiés, mais les demandeurs en sont avisés et ont l'opportunité de fournir les documents/informations manquants.

Capital Health traduit également sa FAP, le formulaire de demande FAP et le résumé en langage clair de sa FAP dans d'autres langues lorsque la langue principale des résidents de la communauté desservie par Capital Health représente 5 pour cent ou 1 000 personnes ; le chiffre le plus bas étant pris en compte ; sur la population de personnes susceptible d'utiliser Capital Health. Les versions traduites sont disponibles sur demande en personne à l'adresse ci-dessous et sur le site web de Capital Heath.

Pour obtenir de l'aide ou poser vos questions, appelez : le service des comptes patients de Capital Health au 609-394-6023 ; en personne en vous présentant au Bureau du caissier de Capital Health dans le hall principal du Capital Health Regional Medical Center situé à 750 Brunswick Avenue, Trenton, NJ 08638 du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 ou au premier étage du Capital Health Medical Center – Hopewell situé à One Capital Way, Pennington, NJ 08534 du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 .